

## **Désignation du jury d'admission en deuxième ou troisième année des études médicales ou de sages-femmes – Année universitaire 2024-2025**

*Vu l'arrêté du 24 mars 2017 modifié relatif aux modalités d'admission directe en deuxième ou troisième année des études médicales, odontologiques, pharmaceutiques ou de sage-femme,*

*Vu l'article R.631-1-3 du Code de l'Éducation*

*Le président recteur de l'université catholique de Lille, arrête :*

Article 1 : le jury d'admission en deuxième année ou troisième année des études médicales ou de sages femmes pour l'année universitaire 2024/2025 est constitué comme suit :

Président du jury :

- Pr Sébastien Aubert - Assesseur MED2 et MED3 de l'Université de Lille

Membres du jury :

- Pr Patrick Hautecoeur - Doyen de la faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé de Lille,
- Pr Marie-Laure Charkaluk - Vice Doyen de la faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé de Lille,
- Elodie Hubert - Assesseure de la faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé de Lille,
- Romain Demailly - Enseignant chercheur en maïeutique de la faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé de Lille,

Article 2 : Ces dispositions sont portées à la connaissance des candidats par voie d'affichage.

Fait à Lille, le 18 février 2025

Le Président Recteur  
Patrick SCAUFLAIRE



**FÉDÉRATION UNIVERSITAIRE ET  
PLURIDISCIPLINAIRE DE LILLE**  
60 Boulevard Vauban  
CS 40109 - 59016 LILLE Cedex  
SIRET 325 974 269 00012 - APE 8542Z  
N° Tva intracomm. FR. 53 325 974 269

**Fédération Universitaire  
et Pluridisciplinaire de Lille**  
Association loi 1901  
60 boulevard Vauban  
CS 40109 • 59016 Lille cedex  
T. +33 (0)3 20 13 40 00

[www.univ-catholille.fr](http://www.univ-catholille.fr)